

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## COLLE SOPRATUILE

Version: 140h

Date de révision: 24/07/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

### 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIÉTÉ / L'ENTREPRISE

1. 1. Identificateur de produit: COLLE SOPRATUILE
1. 1. 1. N° CE: Non applicable.
1. 2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées: Etanchéité
1. 3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité: SOPREMA S.A.S.  
14 Rue de Saint Nazaire - CS 60121  
F-67025 STRASBOURG CEDEX  
France  
Tél: +33 (0)3 88 79 84 00  
Télécopie: +33 (0)3 88 79 84 01  
Courriel: mkulinicz@soprema.fr
1. 4. Numéro d'appel d'urgence: FR - ORFILA Tél: 01.45.42.59.59  
NUMERO D'URGENCE INTERNATIONAL : + 44 (0)1 235 239 670  
CH-Centre Toxicologique : Tel + 145
1. 5. N° code du produit: 313.1

### 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

2. 1. Classification de la substance ou du mélange: \* Liq. infl. 3 / SGH02 - H226 \*  
\* Tox. aq. chron. 3 / H412 \*

2. 2. Éléments d'étiquetage:



Attention

2. 2. 1. Symbole(s) et mention d'avertissement: .

2. 2. 2. Mention de danger: H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

2. 2. 3. Prévention: P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.  
P241 Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage / ... / antidéflagrant.  
P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.  
P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.  
P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

2. 2. 4. Intervention: P303 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux):  
P361 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
P353 Rincer la peau à l'eau / se doucher.  
P370 En cas d'incendie:  
P378 Utiliser poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone pour l'extinction.

2. 2. 5. Stockage: P403 Stocker dans un endroit bien ventilé.  
P235 Tenir au frais.

2. 2. 6. Elimination: P501a Éliminer le contenu / récipient conformément à la réglementation locale / régionale / nationale / internationale

2. 3. Information(s) complémentaire(s): EUH 066 - L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

2. 4. Autres dangers: Aucun.

### 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

3. 1. Composant(s) contribuant aux dangers:

• naphta léger (pétrole), hydrotraité; Naphta hydrotraité à point d'ébullition bas  
- N° CAS: .64742-49-0

- Conc. (% pds) : 10 < C <= 15  
- SGH :

\* SGH02 - Flamme - Danger - Liq. infl. 2 - H225

\* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - STOT un. 3 - H335 - STOT un. 3. \* SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304 - Irr. cut. 2 - H315

- Tox. aq. aiguë 2 - H401(\*) \* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## COLLE SOPRATUILE

Version: 140h

Date de révision: 24/07/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

- Naphta aromatique léger, xylène -Benzène < 0.1%
- Conc. (% pds) : 5 < C <= 10
- SGH :
- \* SGH02 - Flamme - Attention - Liq. infl. 3 - H226
- \* SGH07 - Point d'exclamation - Attention - Tox. aiguë 4 - H312 - H332 - STOT un. 3. - H336 \*
- SGH08 - Danger pour la santé - Tox. asp. 1 - H304 - Irr. cut. 2 - H315
- Tox. aq. aiguë 2 - H401(\*) \* SGH09 - Environnement - Attention - Tox. aq. chron. 1 - H410

Les libellés des phrases sont mentionnés à la rubrique 16.

### 4. PREMIERS SECOURS

#### 4. 1. Description des premiers secours:

- |   |  |
|---|--|
| 4. 1. 1. Conseils généraux:   | En cas de doute ou de symptômes persistants, toujours consulter un médecin.  |
| 4. 1. 2. Inhalation:  | Transporter la victime à l'air frais, dans un endroit calme, dans une position demi couchée et si nécessaire appeler un médecin.   |
| 4. 1. 3. Contact avec la peau:  | Laver la peau avec beaucoup d'eau et savon.<br>Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.<br>Enlever les vêtements souillés.                               |
| 4. 1. 4. Contact avec les yeux:   | En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.   |
| 4. 1. 5. Ingestion:   | En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette.<br>Eviter le vomissement si possible.                                    |
| 4. 2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés:  | Aucune réaction de sensibilisation n'a été observée.   |
| 4. 2. 1. Inhalation:  | Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience. |
| 4. 2. 2. Contact avec la peau:  | Des contacts fréquents ou prolongés peuvent dégraisser ou dessécher la peau, conduisant à une incommodité ou à des dermatites.   |
| 4. 2. 3. Contact avec les yeux:   | Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.   |
| 4. 2. 4. Ingestion:   | Peut provoquer une irritation de l'appareil digestif, des nausées, des vomissements et des diarrhées.  |
| 4. 3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : | Dans tous les cas de doute, ou bien si des symptômes persistent, faire appel à un médecin.   |

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- |  |   |
|--|---|
| 5. 1. Moyens d'extinction:   | poudre, AFFF, mousse, dioxyde de carbone  |
| 5. 2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:    | Un incendie produira une épaisse fumée noire.<br>L'exposition aux produits de décomposition peut comporter des risques pour la santé. Des appareils respiratoires appropriés peuvent être requis. |
| 5. 3. Conseils aux pompiers:   | Utiliser un appareil respiratoire autonome et également un vêtement de protection   |
| 5. 4. Moyen(s) d'extinction à ne PAS utiliser pour raison de sécurité: | Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, il pourrait répandre le feu.  |

### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

- |  |   |
|--|---|
| 6. 1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence: | Éliminer les sources d'ignition et ventiler les locaux. Éviter d'inhaler les vapeurs et/ou particules.<br>Se référer aux mesures de protection énumérées dans les rubriques 7 et 8.   |
| 6. 2. Précautions pour la protection de l'environnement:                           | Empêcher le liquide d'entrer dans les égouts, les cours d'eau, le sous-sol et les soubassements.<br>Stopper la fuite, si possible sans prendre de risque.   |
| 6. 3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:                         | Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, p.ex. sable, terre, vermiculite, terre de diatomées.<br>Placer les résidus dans des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13). |

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## COLLE SOPRATUILE

Version: 140h

Date de révision: 24/07/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

6. 4. Référence à d'autres sections: Voir rubrique 8 en ce qui concerne les protections individuelles à utiliser.  
Voir la rubrique 11 en ce qui concerne la toxicité du produit et la rubrique 10 en ce qui concerne la stabilité et réactivité du produit.  
Voir la rubrique 13 en ce qui concerne l'élimination des déchets résultant du nettoyage.

### 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

#### 7. 1. Manipulation:

7. 1. 1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger: Le produit ne doit être utilisé que dans des locaux dépourvus de toutes flammes nues ou autres sources d'ignition.  
Prévoir une aspiration ou/et ventilation adéquate.  
Il est interdit de fumer, manger et boire dans les locaux où la préparation est utilisée.
7. 1. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Eviter l'accumulation de charges électrostatiques (par mise à la terre, par exemple).

#### 7. 2. Stockage:

7. 2. 1. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités: Conserver à l'abri des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition.  
Conserver hors de la portée des enfants.  
Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.  
Ne pas fumer. Interdire l'accès des locaux aux personnes non autorisées.
7. 2. 2. Mesure(s) d'ordre technique: Sol incombustible et imperméable formant cuvette de rétention.
7. 2. 3. Condition(s) de stockage: Conserver fermé dans un endroit sec, frais et très bien ventilé.
7. 2. 4. Type de matériaux à utiliser pour l'emballage / conteneur: de même nature que celui d'origine
7. 3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s): Etanchéité

### 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

#### 8. 1. Paramètres de contrôle:

##### 8. 1. 1. Limite(s) d'exposition:

Non applicable.

#### 8. 2. Contrôles de l'exposition:

8. 2. 1. Protection des voies respiratoires: En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. Protection individuelle spéciale: appareil de protection respiratoire à filtre A/P2 pour vapeurs organiques et poussières nocives.
8. 2. 2. Protection des mains: Une crème imperméable peut aider à protéger les parties de la peau exposées. Ne pas utiliser dans le cas où le contact a déjà eu lieu.  
Pour des contacts prolongés ou répétés, utiliser: gants résistants aux solvants
8. 2. 3. Protection de la peau et du corps: vêtements de protection à manches longues
8. 2. 4. Protection des yeux: Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

#### 8. 3. Mesure(s) d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

#### 9. 1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

9. 1. 1. Aspect: liquide visqueux (à 20°C)
9. 1. 2. Couleur: noir
9. 1. 3. Odeur: hydrocarbure
9. 1. 4. PH: Non applicable.
9. 1. 5. Point d'éclair: 27°C
9. 1. 6. Limites d'explosivité: non déterminé
9. 1. 7. Pression de vapeur: 16.4 kPa (50°C)
9. 1. 8. Densité relative (eau = 1): 1.15 - 1.25 g/cm<sup>3</sup> (23°C)

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## COLLE SOPRATUILE

Version: 140h

Date de révision: 24/07/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

9. 1. 9. Viscosité: 390 000 mPa.s
9. 2. Autres informations:
9. 2. 1. Hydrosolubilité: Non applicable.
9. 2. 2. Liposolubilité: Non applicable.
9. 2. 3. Solubilité aux solvants: non déterminé
9. 3. Autres données: VOC (Swiss) : 226 g/L

### 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10. 1. Réactivité: Stable en conditions normales.
10. 2. Stabilité chimique: La préparation est stable aux conditions de manipulation et de stockage recommandées sous la rubrique 7.
10. 3. Possibilité de réactions dangereuses: Aucune raisonnablement prévisible.
10. 4. Conditions à éviter: Pas de flamme nue, pas d'étincelles et pas fumer.  
Tenir éloigné d'agents oxydants ainsi que de matériaux fortement acides ou alcalins.
10. 5. Matières incompatibles: Aucune raisonnablement prévisible.
10. 6. Produits de décomposition dangereux: Non déterminé.

### 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11. 1. Informations sur les effets toxicologiques: Pas d'information disponible au sujet de la préparation.
11. 2. Toxicité aiguë:
11. 2. 1. Inhalation: Non déterminé.
11. 2. 2. Contact avec la peau: Non déterminé.
11. 2. 3. Contact avec les yeux: Non déterminé.
11. 2. 4. Ingestion: Non déterminé.

### 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12. 1. Toxicité: Peut être nocif pour les organismes aquatiques, pour la flore, pour les organismes du sol.
12. 2. Persistance et dégradabilité: Difficilement biodégradable.
12. 3. Potentiel de bioaccumulation: Non déterminé.
12. 4. Mobilité dans le sol: Non déterminé.
12. 5. Résultats des évaluations PBT et vPvB: Non applicable.
12. 6. Autres effets néfastes: Aucun.
12. 7. Information(s) générale(s): Aucune donnée sur la préparation elle-même n'est disponible.

### 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

13. 1. Méthodes de traitement des déchets: Ne pas jeter les déchets à l'égout.  
Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.
13. 2. Emballages contaminés: Les emballages souillés ne peuvent pas être traités comme des déchets ordinaires.  
Ne pas brûler les fûts vides ni les découper au chalumeau.  
Les déchets et emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations locales.

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

14. 1. Information(s) générale(s): Transporter le produit conformément aux dispositions de l'ADR pour la route, du RID pour le rail, de l'IMDG pour la mer et de l'ICAO/IATA pour le transport par air.

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## COLLE SOPRATUILE

Version: 140h

Date de révision: 24/07/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

14. 2. Numéro ONU:	1133
14. 2. 1. Nom d'expédition des Nations unies:	ADHESIFS
14. 3. Voies terrestres (route, directive 94/55/CE / rail, directive 96/49/CE: ADR/RID):	
14. 3. 1. Classe(s) de danger pour le transport:	3
14. 3. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 3. 3. Code de restriction en tunnels:	(D/E)
14. 4. Voies maritimes (IMDG):	
14. 4. 1. Classe:	3
14. 4. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 4. 3. Polluant marin:	Non / No
14. 5. Voies aériennes (ICAO/IATA):	
14. 5. 1. ICAO/IATA classe:	3
14. 5. 2. Groupe d'emballage:	III
14. 6. Dangers pour l'environnement:	Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
14. 7. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur:	se référer aux points 8 et 13
14. 8. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC:	Non applicable.

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

15. 1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:	Règlement CE 1907-2006 Règlement CE 1272-2008 Règlement CE 790-2009 Règlement CE 453-2010
15. 2. Évaluation de la sécurité chimique:	Non applicable.

### 16. AUTRES INFORMATIONS

16. 1. Législation(s) suivie(s):	Cette fiche de données de sécurité répond au règlement (CE) 1907/2006 - 1272/2008 avec ses modifications et adaptations.
16. 2. Texte complet des phrases dont le n° figure en rubrique 3:	H225 Liquide et vapeurs très inflammables. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires. H315 Provoque une irritation cutanée. H401 Toxique pour les organismes aquatiques. H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. H226 Liquide et vapeurs inflammables. H312 Nocif par contact cutané. H332 Nocif par inhalation. H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
16. 3. Avis ou remarques importantes:	Aucune responsabilité ne sera acceptée (sauf spécifiée par une loi) survenant suite à l'utilisation de l'information reprise dans cette fiche de données de sécurité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de prendre toutes les mesures nécessaires pour satisfaire les lois et règlements locaux en vigueur. Les informations données dans cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état des connaissances actuelles en notre possession et notre expérience. Il est recommandé de transmettre les informations de cette fiche de données de sécurité, éventuellement dans une forme appropriée, aux utilisateurs.

---

# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

## COLLE SOPRATUILE

Version: 140h

Date de révision: 24/07/2015

RE EC/453/2010 - ISO 11014-1

---

### 16. 4. Historique:

- 16. 4. 1. Date de la première édition: 03/10/2003
- 16. 4. 2. Date de la révision précédente: 26/08/2013
- 16. 4. 3. Date de révision: 24/07/2015
- 16. 4. 4. Version: 140h
- 16. 4. 5. Révision chapitre(s) n°: 1 > 16
- 16. 5. Réalisé par: SOPREMA (mkulinicz@soprema.fr)